**Chavou‘ot II**

**Les Dix commandements, la préparation à *Chavou‘ot*, la *Méguilat Ruth* & les coutumes de *Chavou‘ot***

Ce deuxième cours sur *Chavou‘ot* abordera les Dix Commandements, la façon de se préparer à recevoir la Torah le jour de *Chavou‘ot*, la *Méguilat Ruth* et les coutumes de *Chavou‘ot* que sont la veillée consacrée à l’étude de la Torah et la consommation de repas lactés.

Dans ce cours, nous traiterons des questions suivantes :

* **Pourquoi les Dix Commandements ont-ils été donnés au mont Sinaï ?**
* **Pourquoi la préparation à *Chavou‘ot* est-elle essentielle au vécu de la fête et comment l’accomplir?**
* **Qu’y avait-il de remarquable à propos de Ruth pour que nous lisions *Méguilat Ruth* à *Chavou‘ot* ?**
* **Pourquoi veillons-nous pour étudier la Torah la nuit de *Chavou‘ot*, et pourquoi consommons-nous des produits laitiers et ornons-nous la synagogue de fleurs ?**

Plan du cours

Introduction. L’héritage du peuple juif

Partie I. Les Dix Commandements

1. Quels sont-ils ?
2. Pourquoi D. donna-t-Il les Dix commandements sur le mont Sinaï ?
3. Les Dix commandements contiennent toutes les *mitsvot*

Partie II. Se préparer à recevoir la Torah à *Chavou‘ot*

 A. La structure de *Séfirat Ha‘Omer* et *Matan Torah*

 B. Renforcer l’étude de la Torah

C. Raffiner notre personnalité

D. Créer une unité juive

Partie III. *Méguilat Ruth*

A. Pourquoi lit-on *Méguilat Ruth* à *Chavou‘ot* ?

B. Ruth est l’exemple même d’une personne qui a adhéré au judaïsme

C. Légitimer le lignage du Roi David

Partie IV. Les coutumes de *Chavou‘ot*

A. Etudier la nuit de *Chavou‘ot*

B. Consommer des laitages

C. Décorer la synagogue de fleurs et de plantes

**Introduction. L’héritage du peuple juif**

En quoi le peuple juif est-il unique ? L’une de ses particularité est que D. communiqua Sa volonté à travers les Dix commandements à tout le peuple d’Israël, constitué d’environ 2.5 millions de personnes, lors d’une révélation nationale au mont Sinaï, il y a plus de 3300 ans. D. enseigna, par la suite, toute la Torah à Moché (Moïse) et lui ordonna d’en instruire le reste de la nation, afin qu’elle soit pratiquée et transmise de génération en génération.

*Une organisation rabbinique recherchait un hôtel afin d’y tenir un séminaire de conférences. Elle trouva un établissement au prix raisonnable, répondant à ses besoins, et elle était donc prête à le réserver pour la date en question. Au dernier moment, cependant, un conflit se leva avec le personnel de cuisine de l’hôtel. Les rabbins avaient besoin de diriger totalement la cuisine afin d’assurer que toute la nourriture était cachère. Si un seul ustensile appartenant à l’hôtel était mélangé aux ustensiles cachères, cela compromettrait le bon fonctionnement de l’évènement. La brigade de cuisine s’offensa. L’un des rabbins expliqua : « Ce n’est pas entre nos mains pour que vous négociez. Nous faisons cela depuis 3300 ans. »*

*« 3300 ans ?! » s’exclama le chef. « Je ne voudrais pas être celui qui brise la chaine! » (From I Wouldn’t Want to Be the One to Break That Chain!* Par Rabbi Label Lam*, Torah.org)*

La Torah est un merveilleux cadeau, loin d’être simple à porter pour ses héritiers. Observer les commandements de la Torah est très enrichissant mais cela demande un dévouement certain. Recevoir la Torah n’est pas à prendre à la légère ; cela demande de la préparation et une compréhension de la mission qu’elle implique. A *Chavou‘ot*, nous avons l’occasion d’entrevoir l’immensité de la Torah et d’acquérir une plus grande appréciation de notre rôle, en tant que nation à laquelle elle a été transmise.

**Partie I. Les Dix Commandements**

Les Dix commandements sont le thème central de la lecture de la Torah, le premier jour de*Chavou‘ot*. Lors de la révélation au Sinaï, tout le peuple juif, comptant environ 2.5 millions de personnes, a entendu D. prononcer les Dix commandements. D. grava également les Dix commandements sur deux tables de pierre et Moché les descendit du mont Sinaï le 17 *Tamouz*, mais les brisa à la vue du Veau d’Or. Plus tard, Moché reçut l’ordre de graver les Dix commandements sur une nouvelle paire de tables et les transmit au peuple juif le jour de *Yom Kippour*.

**A. Quels sont-ils ?**

**1. *Chémot* (Exode) 20 : 2-14 – Les Dix commandements.**

|  |  |
| --- | --- |
| 1. Je suis l'Éternel, ton Dieu, qui t’ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison des esclaves.
2. Tu n'auras point d'autre dieu que moi.
3. Tu n’invoqueras point le Nom de l’Eternel ton D. en vain.
4. Souviens-toi du jour du Chabbat pour le sanctifier.
5. Honore ton père et ta mère.
6. Ne commets point d’homicide.
7. Ne commets point d’adultère.
8. Ne commets point de larcin.
9. Ne rends point contre ton prochain de faux témoignages.
10. Ne convoite pas
 | א) אָנֹכִי יְהֹוָה אֱלֹהֶיךָ אֲשֶׁר הוֹצֵאתִיךָ מֵאֶרֶץ מִצְרַיִם מִבֵּית עֲבָדִים:ב) לֹא יִהְיֶה לְךָ אֱלֹהִים אֲחֵרִים עַל פָּנָי:ג) לֹא תִשָּׂא אֶת שֵׁם יְהֹוָה אֱלֹהֶיךָ לַשָּׁוְא ד) זָכוֹר אֶת יוֹם הַשַּׁבָּת לְקַדְּשׁוֹ:ה) כַּבֵּד אֶת אָבִיךָ וְאֶת אִמֶּךָ ו) לֹא תִרְצַחז) לֹא תִנְאָף ח) לֹא תִגְנֹב ט) לֹא תַעֲנֶה בְרֵעֲךָ עֵד שָׁקֶר:י) לֹא תַחְמֹד  |

Bien que nombre de ces commandements soient explicites (du moins en surface), cela vaut la peine d’en clarifier quelques-uns afin d’acquérir une compréhension générale de base.

Ainsi, le premier commandement nécessite quelques explications. Au premier abord, il semble être la déclaration d’un fait et pas le moins du monde un commandement. Cependant, nos Sages expliquent que cette déclaration constitue, en fait, une *mitsva* : la *mitsva* de croire en D..

**2. *Sefer Ha‘hinoukh*, *mitsva* #25 – Le premier des Dix commandements exige de nous de croire en l’existence de D. et Son rôle lors de la sortie d’Egypte.**

|  |  |
| --- | --- |
| [Le premier commandement est ] de croire qu’il existe un D. dans le monde, qui a tout créé et que tout ce qui est, a été, ou sera pour l’éternité n’est que le résultat de Sa puissance et Son désir ; qu’Il nous a fait sortir d’Egypte et nous a donné la Torah. Comme il est dit au début du don de la Torah : « Je suis l’Eternel ton D. qui t’ai fait sortir du pays d’Egypte, etc. », comme s’Il avait dit : « Vous devez savoir et croire qu’il existe un D. dans le monde » car le vocable « Je suis » signale Son existence. Et lorsqu’Il dit : « Qui vous ai fait sortir d’Egypte » cela signifie que vous ne devez pas être tentés d’interpréter votre rédemption de l’Égypte, et les plaies qui frappèrent les Égyptiens, comme une simple coïncidence. Vous devez savoir que « Je suis Celui qui vous ait fait sortir », délibérément et providentiellement, ainsi qu’Il l’avait promis à nos ancêtres Abraham, Isaac et Jacob. | להאמין שיש לעולם אלוק אחד שהמציא כל הנמצא, ומכחו וחפצו היה כל מה שהוא ושהיה ושיהיה לעדי עד, וכי הוא הוציאנו מארץ מצרים ונתן לנו את התורה. שנאמר בתחילת נתינת התורה "אנכי ה' אלקיך אשר הוצאתיך מארץ מצרים" וכו' ופירושו כאילו אמר תדעו ותאמינו שיש לעולם אלוק כי מלת אנכי תורה על המציאות. ואשר אמר "אשר הוצאתיך" וכו' לומר שלא יפתה לבבכם לקחת ענין צאתכם מעבדות מצרים ומכות המצרים דרך מקרה אלא דעו אנכי הוא שהוצאתי אתכם בחפ. ובהשגחה כמו שהבטיח לאבותינו אברהם יצחק ויעקב. |

**3. Basé sur Rabbi Yissocher Frand, *Listen to Your Messages*, ArtScroll Publications, pp. 60-61 – L’importance des Dix commandements.**

|  |
| --- |
| Le premier commandement – « Je suis l’Eternel, votre D. » La foi en D., fondement de notre religion. Le deuxième commandement – « Tu n’auras point d’autre dieu ». Le service des idoles est bien sûr hors de propos. Le troisième – « N’invoque pas le Nom de D. en vain », un profond respect est essentiel. Le quatrième, Chabbat. En observant et sanctifiant le Chabbat nous témoignons du fait que D. a créé le monde en six jours. Très important. Honorer ses parents – le cinquième commandement nous conditionne à être reconnaissants envers la source de nos bienfaits, sentiments ultimement canalisés dans notre relation avec D..Le meurtre. L’adultère. Le vol [le kidnapping – voir ci-dessous]. Porter un faux témoignage. Tout ceci va à l’encontre de la foi en un Créateur bienveillant à la recherche d’un ordre social moral et juste.Le Dixième – « Ne convoite pas ». La jalousie. Ne convoite pas la femme de ton voisin, son âne ou ses possessions. C’est un principe fondamental du judaïsme. |

Selon la tradition orale, le huitième commandement « Tu ne voleras point », ne dois pas être compris au sens littéral. Nos Sages enseignent que celui-ci se rapporte à l’interdiction de kidnapper. La Torah prohibe le vol, bien sûr, mais cela apparaît ailleurs.

**4. *Rachi, Chémot* (Exode) 20 : 13 – Le verset des Dix commandements qui prohibe le vol se rapporte en réalité au kidnapping.**

|  |  |
| --- | --- |
| « Tu ne voleras point » – le verset se rapporte au kidnapping. « Vous ne volerez point » [un verset qui apparaît après, dans le Lévitique] renvoie à un vol d’argent. | לא תגנוב – בגונב נפשות הכתוב מדבר. לא תגנובו – בגונב ממון. |

Le Dixième commandement, interdisant la jalousie, nécessite aussi une explication. Nous pouvons comprendre pourquoi les interdictions de meurtre, d’adultère, et d’actes semblables, qui sont toutes de graves transgressions, méritent de faire partie des Dix commandements. Mais en quoi la jalousie a-t-elle sa place ici ? Nombres des préceptes de la Torah n’y ont pas été inclus ; pourquoi celui-ci a-t-il été choisi ?

**5. *Avi Ezer, Chémot* 20 : 14 – « Tu ne convoiteras point » apparaît à la fin des Dix commandements car il est la source de nombreuses fautes.**

|  |  |
| --- | --- |
| A mon sens, le commandement de « Tu ne convoiteras point » (et la *mitsva* de « Tu ne désireras point » qui s’y rapporte) apparaît à la fin des Dix commandements pour la même raison qu’un homme sage qui fait des reproches à une audience les réprimande d’abord au sujet d’actes particuliers, puis conclut en les réprimandant au sujet d’un comportement général, qui englobe tous ces détails. De telle sorte que celui qui évite ce comportement sera automatiquement protégé de ses conséquences. Ainsi, la majorité des fautes ont pour source un désir de richesse ou d’immoralité, et avant de commettre une faute l’homme convoite les bénéfices financiers qu’elle lui procurera – tel que parjurer, faire de faux ou de vains serments, accomplir des travaux interdits le jour du Chabbat et le meurtre. Pareillement, la soif de l’argent porte parfois l’individu à agir de manière déshonorable envers ses parents, et une personne peut être amenée à servir les idoles afin de gagner les faveurs de ses fidèles pour qu’ils l’entretiennent… | ולדעתי נראה בציווי לא תחמוד וכן לא תתאוה שהמה באים בסוף הדברות כמו מוכיח חכם על אוזן שומעת מזהיר תחלה הפרטים ואחר כן כולל בסוף ענין אחד הכולל כל הפרטים וכשנשמר מהכלל אשא מזהיר בסוף נשמר מכל הפרטים. כי ידוע דעיקר ורוב עבירות באים מחמוד ממון או חמוד זנות וטרם עובר עבירה חומד בלבו תכלית ממון המגיע ממנה כמו עדות שוא ושקר ושבועת שקר ועשות מלאכה בשבת ורצוח, וכן מחמת חמדת ממון פוגע בכבוד יולדיו, ולפעמים עובד עבודה זרה למצוא חן בעיני העובדים לפרנס אותו. . . . |

Il existe cependant une autre raison importante pour laquelle ne pas jalouser fait partie des Dix commandements.

**6. Rabbi Yissocher Frand, *An Offer You Can’t Refuse*, ArtScroll Publications, pp. 54-55 – Le manque de confiance en D., source de la jalousie.**

|  |
| --- |
| Le Gaon de Vilna fait remarquer dans *Even Chéleima* que « *lo ta’hmod* » englobe tous les autres commandements. C’est la racine du mal. Rav ‘Haïm Vital écrit que c’est la raison pour laquelle il apparaît comme le dernier des Dix commandements, car il est comparable à tous les commandements ensemble…Pourquoi sommes-nous tellement sujet à *lo ta’hmod* ? Pourquoi désirons-nous ce que nous n’avons pas ? La réponse réside dans un manque fondamental de *émouna*, une confiance insuffisante en la providence et l’assistance du Créateur. Si nous étions convaincus, au plus profond de nos êtres, que nous possédons ce que nous possédons car ainsi est la volonté du Tout-Puissant, et que les autres ont ce qu’ils ont, car ainsi est la volonté du Tout-Puissant, nous n’aurions aucun problème – même si nous ne sommes pas à même de comprendre pleinement le plan divin. Mais le problème réside dans le fait que, consciemment ou inconsciemment, nous croyons encore que nous avons le contrôle, que si nous faisions un peu plus d’efforts nous obtiendrons ce que nous désirons. Nous ne pouvons simplement pas accepter que nous ne sommes pas maîtres de notre destinée. |

Le Dixième commandement est donc le fondement de tous les autres. La jalousie résulte d’un manque de confiance en D., lequel peut mener aux transgressions les plus graves. Celui qui comprend que tout émane de la volonté de D., et est ultimement pour le bien, ne commettra pas l’erreur de jalouser et les transgressions qu’elle engendre. Ainsi l’interdiction de convoiter peut être vue comme une clé à l’observance de toute la Torah.

**B. Pourquoi D. donna-t-Il les Dix commandements sur mont Sinaï ?**

En considérant le fait que D. a choisi de transmettre publiquement les Dix commandements au peuple juif sur le mont Sinaï, et que ces Dix commandements ont été sélectionnés pour être gravés sur les *Lou’hot HaBrit* (les tables de la loi), ces commandements doivent avoir une importance particulière. En fait, les Dix commandements contiennent les valeurs fondamentales du judaïsme. Ainsi, ils peuvent être considérés comme les fondements du reste de la Torah, que le peuple juif allait recevoir. D’un autre côté, cependant, nous ne devons pas les considérer plus important que toute autre *mitsva*. En effet, le judaïsme fait attention à ne pas accorder plus d’importance à ces *mitsvot* qu’aux autres *mitsvot* de la Torah.

**1. Basé sur *Rav Samson Rafael Hirsch,* Chémot 20 : 14 – Les Dix commandements préparèrent le peuple juif pour le reste de la Torah.**

|  |
| --- |
| … Les « Dix Commandements » n’ont en aucune manière plus de sainteté ou d’importance que les autres commandements de la Torah. Ils ne constituent pas la Loi toute entière, ni des lois plus saintes que toutes les autres. D. les proclama, clairement et expressément, simple introduction préparatoire à la Loi, qui serait transmise par la suite. « Je viens à toi », dit D., « afin que le peuple entende que c’est Moi qui te parle et qu’en toi (Moché) ils aient foi éternellement. » (*Chémot* 19 : 9).Ainsi, la révélation au Sinaï visait spécialement à préparer le peuple pour le reste de la Torah qui leur serait transmise par Moché, ainsi qu’à leur prouver indubitablement, à travers leur propre expérience, que « D. parle à l’Homme » (comme il est dit plus loin), afin qu’ils reçoivent toute la Torah que Moché devait leur amener, avec une foi et une confiance inébranlables, comme « la parole de D. ». |

Ceci explique l’objectif d’une révélation publique, mais quelle est l’importance des Dix commandements eux-mêmes ? En quoi résument-t-ils les valeurs fondamentales de la Torah ?

**2. *Ibid.* Chémot 20 : 13 – Les thèmes des cinq premiers commandements.**

|  |
| --- |
| Le premier des cinq commandements אנכיet לא יהיה לך proclame D. responsable de notre destinée et guide de nos actes, à la fois dans leur signification positive et négative. Dans לא תשא, cette reconnaissance est établie en tant que base de notre vie sociale et individuelle. Dans זכר, le respect de cette idée est assuré par l’acte, sans cesse répété, de cessation du travail. Et dans כבד את אביך ואת אמך, sa transmission continue à travers les siècles est assurée par l’influence de la maison. |

**3. *Ibid.* – Les thèmes de la deuxième partie des Dix commandements.**

|  |
| --- |
| Les cinq commandements suivants proclament la portée de ce savoir et de cette reconnaissance dans notre vie sociale. Si D. est seul responsable de notre destin et guide de toutes nos actions, chacun de nos semblables doit être alors considéré comme étant entre Ses mains, et chacune de nos actions envers lui soumise à Son observation. Chacune des personnes qui t’entoure a été placée là où elle est par la direction de D. et, au même titre que toi, bénéficie des droits humains qu’Il lui a accordés, de sorte que tous ses biens, sa vie, sa femme, sa liberté, son bonheur, son honneur et sa maison doivent être considérés comme lui étant consacrés. Tu ne dois ni lui ôter la vie, ni briser son couple, ni le priver de sa liberté, ni salir son honneur et son bonheur par de faux témoignages. Encore plus, tu ne dois même pas te permettre de convoiter ce qui est la propriété de ton prochain, et cela inclut tout ce qu’il considère comme sien !  |

Malgré la dimension capitale des Dix commandements, les Sages ont pris la peine de s’assurer que nous ne les interprétions pas de manière erronée comme étant plus importants que le reste de la Torah. C’est la raison pour laquelle ils ont été retirés des prières quotidiennes. Tandis que nous récitons certains passages essentiels de la Torah chaque jour (les trois paragraphes du *Chéma*), nous n’avons pas le droit de réciter les Dix commandements quotidiennement.

4. Talmud Bavli (Le Talmud Babylonien), *Berakhot 12a* – Les Dix commandements ne sont pas lus à *Cha’harit* (prières du matin)…

|  |  |
| --- | --- |
| [Lors du service du matin dans le Temple] ils lisaient les Dix commandements, le *Chéma* [et d’autres prières]. Rav Yehouda dit au nom de Chmouël que les personnes se trouvant en dehors du Temple voulaient réciter les Dix commandements [tous les jours], mais l’habitude n’avait déjà plus cours à cause des arguments des hérétiques.  | וקורין עשרת הדברות שמע ... אמר רב יהודה אמר שמואל: אף בגבולין בקשו לקרות כן, אלא שכבר בטלום מפני תרעומת המינין.  |

**5. *Rachi, ibid.* – … au cas où les gens en viendraient à penser que les Dix commandements sont plus importants que les autres *mitsvot*.**

|  |  |
| --- | --- |
| [Les Dix commandements n’ont pas été inclus dans les prières] afin que les hérétiques ne disent pas aux Juifs connaissant mal la tradition que le reste de la Torah n’est pas vrai. [Les hérétiques auraient cités comme preuve de leur argument le fait que] seuls les Dix commandements, que D. dit et que les Juifs entendirent de Sa bouche au Sinaï, étaient récités dans les prières.  | שלא יאמרו לעמי הארץ: אין שאר תורה אמת, ותדעו שאין קורין אלא מה שאמר הקדוש - ברוך - הוא ושמעו מפיו בסיני. |

**C. Les Dix commandements contiennent toutes les *mitsvot***

En plus d’incarner des valeurs et des concepts fondamentaux, fondements du reste de la Torah, les Dix commandements font en fait allusion, et, dans un certain sens, englobe les 603 autres *mitsvot* de la Torah. C’est une autre raison pour laquelle ce sont particulièrement les Dix commandements qui ont été donnés aux Juifs au Sinaï. Lorsqu’ils les reçurent, le reste de la Tora y était inclus.

**1. *Rachi, Chémot* 24 : 12 – Les 613 *mitsvot* sont des sous-catégories des Dix commandements.**

|  |  |
| --- | --- |
| Les 613 *mitsvot* sont toutes inclues dans les Dix commandements. | כל שש מאות ושלש עשרה מצות בכלל עשרת הדברות הן. |

Il existe une allusion extraordinaire à cet aspect des Dix commandements, une de celles qui ne peut être attribuée qu’à l’origine divine de la Torah.

**2. *Bamidbar (Nombres) Rabba* 13 : 16 – Il y a 613 lettres dans les Dix commandements qui correspondent aux 613 *mitsvot*, et sept lettres supplémentaires correspondant aux sept jours de la Création.**

|  |  |
| --- | --- |
| Tu trouves qu’il y a 613 lettres de « Je suis » [au début des Dix commandements] jusqu’à « à ton prochain » [à la fin], qui correspondent aux 613 *mitsvot*. Et les sept lettres supplémentaires [« à ton prochain »] correspondent aux sept jours de la Création. Cela vient nous enseigner que le monde entier n’a été créé que par le mérite de la Torah. | את מוצא תרי"ג אותיות יש מן אנכי עד אשר לרעך, כנגד תרי"ג מצות, וז’ יתירות כנגד ז’ ימי בראשית, ללמדך שכל העולם לא נברא אלא בזכות התורה. |

Le nombre des Dix commandements lui-même fait aussi allusion à leur nature.

**3. *Sfat Emeth, Yithro*, paragraphe commençant par les mots « *Mitsvat Zekhirat Matan Torah* »** – **De même qu’en Dix déclarations de D. chaque détail vint à exister, ainsi les Dix commandements contiennent le détail de toutes les autres *mitsvot*.**

|  |  |
| --- | --- |
| Les Dix commandements renferment toute la Torah et les *mitsvot*. Ils correspondent aux « Dix Paroles » par lesquelles D. créa le monde. De même que dans la Création, tout ce qui fut créé, en général et en détail, était contenu dans ces Dix paroles, ainsi toute la Torah et les *mitsvot* accomplies par le peuple juif sont comprises dans les Dix commandements. | דעשרת הדיברות הם כלל כל התורה ומצות. והם מכוונים מול עשרה מאמרות. וכמו דכל מעשה בראשית. וכל מה שמתהווה בעולם בכלל ובפרט היה נכלל בעשרה מאמרות. כמו כן כל התורה ומצות שנעשו מכל בני ישראל בכלל ובפרט. הכל נכלל בעשרת הדיברות. |

|  |
| --- |
| **Points clés de la Partie I:*** Les Dix commandements sont : croire en D., ne pas reconnaître de dieux étrangers, ne pas prononcer le Nom de D. en vain, observer le Chabbat, honorer ses parents, ne pas tuer, ne pas commettre d’adultère, ne pas kidnapper, ne pas parjurer et ne pas convoiter les biens de son prochain ou le forcer à les abandonner.
* Les Dix commandements renferment des valeurs juives fondamentales.
* Malgré la dimension capitale des Dix commandements, les Sages nous ont avertis de ne pas exagérer leur importance, afin d’éviter que les gens ne pensent que le reste de la Torah n’est pas d’égale importance.
* Les 613 *mitsvot* sont toutes contenues dans les Dix commandements.
 |

**Partie II. Se préparer à recevoir la Torah à *Chavou‘ot***

**A. La structure de *Séfirat Ha‘Omer* et *Matan Torah***

*Matan Torah* (le don de la Torah sur le mont Sinaï) transforma l’essence du peuple juif. Un évènement de telle envergure ne pouvait avoir lieu sans que le peuple d’Israël ne s’y soit préalablement préparé. Comme nous en avons discuté dans les cours de Morasha sur *Séfirat* *Ha‘Omer* (Le Compte du ‘*Omer*), ce n’est qu’après sept semaines de préparation intensive, pendant lesquelles ils travaillèrent afin de devenir dignes de recevoir la Torah, qu’ils purent faire l’expérience de la révélation au Sinaï.

Chaque année à *Chavou‘ot*, nous acceptons à nouveau la Torah, tout comme nos ancêtres le firent il y des milliers d’années. Et de même qu’ils eurent besoin de se préparer, chaque Juif aujourd’hui doit aussi avoir sa propre période de préparation avant *Chavou‘ot*. Comment se prépare-t-on à recevoir la Torah ? La période de quarante-neuf jours de *Séfirat Ha‘Omer* est un programme divinement conçu à cet effet.

**1. *Sefer Ha’hinoukh*, *Mitsva* #306 – La période de la sortie d’Égypte jusqu’à *Chavou‘ot*, moment où nous comptons le ‘*Omer* en prévision du don de la Torah.**

|  |  |
| --- | --- |
| [La Torah] étant l’essence du peuple juif et que c’est à son égard qu’ils furent délivrés et ont atteint le niveau de grandeur auquel ils sont parvenus, il nous a été ordonné de compter depuis le lendemain du premier jour de *Pessa‘h* jusqu’au jour du don de la Torah. Ceci afin de montrer notre grand désir pour le jour auquel nos cœurs aspirent, tel un esclave languissant et comptant les jours jusqu’à sa liberté ; le fait de compter exprime en effet que le plus grand désir de la personne est d’arriver à ce jour. | כי היא כל עיקרן של ישראל ובעבורה נגאלו ועלו לכל הגדולה שעלו אליה, נצטוינו למנות ממחרת יום טוב של פסח עד יום נתינת התורה, להראות בנפשנו החפץ הגדול אל היום הנכבד הנכסף ללבנו, כעבד ישאף צל, וימנה תמיד מתי יבוא העת הנכסף אליו שיצא לחירות, כי המנין מראה לאדם כי כל ישעו וכל חפצו להגיע אל הזמן ההוא.  |

L’origine de cette période de préparation remonte à des milliers d’années, lors de la première période du ‘*Omer*, lorsqu’il fut donné à nos ancêtres sept semaines pour se purifier et se perfectionner en prévision de la grande révélation qui aurait lieu sur le mont Sinaï. Mais sur quoi doit-on travailler ? Quelle est la caractéristique distinctive d’une personne « prête » à recevoir la Torah ? Nous allons voir qu’il y a trois domaines principaux dans lesquels nous devons nous efforcer de nous améliorer en prévision de la fête de *Chavou‘ot* : l’engagement à l’étude de la Torah, le raffinement de notre personnalité et notre relation au prochain, qui promeut l’unité au sein du peuple juif.

**2. Rav ‘Haim Chmoulevits, *Si‘hot Moussar*, p. 149 – Notre préparation à *Chavou‘ot* est basée sur les actions du peuple d’Israël juste avant *Matan Torah*.**

|  |  |
| --- | --- |
| La Torah écrit : « Ils voyagèrent de Réfidim… et ils campèrent dans le désert, et Israël y campa en face de la montagne ». (*Chémot* 19 : 2). Le Ohr Ha‘Haim ecrit que ces trois phrases font allusion à la préparation nécessaire au don de la Torah. | "ויסעו מרפידים... ויחנו במדבר ויחן שם ישראל נגד ההר", וכותב האורח חיים הקדוש שכונת הכתוב ללמדינו שלשה ענינים שהם עיקרי ההכנה לקבלת התורה. |

**B. Renforcer l’étude de la Torah**

La première phrase du verset décrivant les préparatifs du peuple d’Israël pour *Matan* *Torah* est « Ils voyagèrent de Réfidim ». Après que D. les ait fait sortir d’Égypte, ils furent attaqués par le peuple d’Amalek à Réfidim. Quel rapport cela a-t-il avec *Matan* *Torah* ?

Nous savons que la Torah ne mentionne que les détails qui ont une importance. Or la racine hébraïque du terme *Réfidim* signifie « faible » ou « relâché ». Ainsi, la Torah fait allusion au fait que les Hébreux étaient vulnérables à l’attaque d’Amalek car ils s’étaient relâchés dans l’étude de la Torah. S’ils avaient persévéré dans leur étude, ce mérite leur aurait servi de bouclier spirituel, empêchant Amalek de les attaquer. (Bien que l’attaque de Amalek ne se produisit qu’après le don de la Torah, les Juifs avaient tout de même reçu certaines *mitsvot* ; ces instructions constituaient la Torah qu’ils étaient censés étudier.)

Lorsque la Torah nous dit : « Ils voyagèrent de Réfidim », cela ne fait pas uniquement référence à leur voyage physique ; cela signifie que le peuple juif s’est éloigné du laxisme que Réfidim représentait. Afin de recevoir la Torah, ils devaient développer un zèle et un dévouement envers son étude.

**1. *Ohr Ha‘Haïm, Chémot* 19 : 2 – Se préparer en intensifiant l’étude de la Torah.**

|  |  |
| --- | --- |
| « Ils voyagèrent de Réfidim »... La première préparation au don de la Torah est le renforcement et l’intensification de l’engagement dans l’étude de la Torah…  | "ויסעו מרפידים... ההכנה הראשונה לקבלת התורה היא התגברות והתעצמות בעסק התורה... |

La sagesse de la Torah est à la fois extrêmement vaste et précieuse. Il n’est donc pas surprenant qu’il faille un grand dévouement et beaucoup de diligence afin de maîtriser ce monde de sagesse. Le vocable hébraïque *hatmada*, qui peut être librement traduit par « diligence », se rapporte à l’attitude qu’une personne doit adopter afin de devenir érudit en Torah. Le terme *hatmada* vient du mot *tamid*, « constant », qui signifie que la clé du succès dans l’étude de la Torah est l’effort *constant*. Cependant les Sages énumèrent quarante-huit caractéristiques particulières qui facilitent l’acquisition de la sagesse de la Torah. Pour accéder à une maîtrise parfaite de la Torah, il faut s’efforcer de maîtriser ces quarante-huit caractéristiques.

**2. *Pirké Avot* (Les maximes de nos pères) 6 : 6 – Il existe quarante-huit qualités par lesquelles la Torah est acquise.**

|  |  |
| --- | --- |
| La Torah s’acquiert par quarante-huit qualités, à savoir : l’étude, l’écoute attentive, l’expression orale, la compréhension intuitive, la réflexion, la révérence envers ses maitres, l’humilité… | התורה נקנית בארבעים ושמונה דברים ואלו הן בתלמוד בשמיעת האוזן בעריכת שפתים בבינת הלב באימה בענוה. . .  |

Le fait que la période du ‘*Omer* consiste en quarante-neuf jours de préparation à *Matan Torah* n’est pas un hasard. Nos Sages, dans leur maîtrise absolue de la Torah, nous ont enseignés que le secret de l’acquisition de la sagesse de la Torah réside dans quarante-huit « voies », ou moyens d’acquisition. Depuis l’époque où la Torah a été donnée, D. a préparé pour nous une période de quarante-neuf jours durant laquelle nous pouvons consacrer un jour à chacune de ces « quarante-huit voies », et le dernier jour à la maîtrise de toutes les quarante-huit regroupées.

**3. Rabbi Aharon Kotler, *Michnat Rav Aharon*, Vol. III, p. 13 – Chaque jour du compte du ‘*Omer*, nous développons des attributs spécifiques pour améliorer notre étude de la Torah.**

|  |  |
| --- | --- |
| Les jours du compte du ‘*Omer* sont des jours de préparation au don de la Torah. La Torah s’acquiert de quarante-huit manières (*Pirké Avot/Les maximes de nos pères, Ch. 6*), de même qu’il existe un processus particulier permettant d’établir la possession sur un objet, comme Rav ‘Haïm l’explique. Il est donc clair que c’est au travers de ces quarante-huit voies qu’il convient de se préparer… Les [premiers] quarante-huit jours correspondent aux quarante-huit qualités par lesquelles la Torah est acquise. Le quarante-neuvième jour est un jour totalement consacré à la sainteté et à la préparation au don de la Torah…La raison pour laquelle cette préparation est reliée au ‘*Omer* est qu’elle permet d’enraciner et d’implanter en nous la reconnaissance que tout vient de D., qui est le sens du ‘*Omer*, l’offrande de la première récolte. | ימי הספירה הם ימי ההכנה למתן תורה. וכיון שקנין התורה תלוי במ"ח דברים שהתורה נקנית בהם (אבות פ"ו) הרי הוא כשאר דברים הנקנים רק בקנינים המועילים להם, וכמו שהאריך בזה הגר"ח זצוק"ל, וא"כ מובן שמדרכי ההכנה להתאמץ ממ"ח דברים אלה. ... והמ"ח ימים הם כנגד מ"ח הדברים שהתורה נקנית בהם, ויום המ"ט הוא יום שלם לקדושה בהכנה לקבלת התורה.... והא דהכנה זו למתן תורה נתלית בעומר, היינו להשריש ולנטוע את ההכרה כי הכל מהשי"ת, שזהו ענין העומר, הקרבת הראשית. |

**C. Raffiner notre personnalité**

Après nous avoir raconté que le peuple juif quitta Réfidim, la Torah dit qu’ils campèrent dans le désert. Cela fait allusion au fait qu’ils intégrèrent certains aspects du désert dans leurs préparations spirituelles. Nous allons nous pencher sur ces aspects.

 Un désert est une grande étendue de terre sans propriétaire qui ne possède aucune particularité. C’est une terre aride, qui n’a aucun trait distinctif dont il pourrait s’enorgueillir, ni de propriétaire pour empêcher les gens de l’utiliser. La nature même du désert représente l’humilité. Une personne qui adopte « l’attitude du désert » incarne cet attribut.

**1. Rabbi ‘Haïm Chmoulévits, *Si‘hot Moussar*, p. 150 – Le deuxième aspect de la préparation, fondé sur le Ohr HaChaim: Devenir humble et vouloir apprendre de chacun.**

|  |  |
| --- | --- |
| La seconde composante de la préparation à *Chavou‘ot* trouve sa source dans le verset : « Ils campèrent dans le désert », symbolisant le perfectionnement de l’être. [Une personne doit] devenir tel un désert [reconnaissant que sa stature est un don de D.]. Comme le Talmud enseigne : lorsqu’une personne se transforme en désert, i.e. en chassant la fierté et en reconnaissant que l’on peut apprendre de tout un chacun, elle acquiert alors une aptitude particulière à étudier et à comprendre la Torah, qui lui sera offerte en cadeau (*Nédarim 55*).  | הכנה שניה לקבלת התורה, כותב האוה"ח, נרמז בכתוב "ויחנו במדבר" והיא תיקון המידות, וביחוד מידת הגאוה, והוא עפ"י מה שאחז"ל (נדרים נ"ה) "כיון שעושה אדם את עצמו כמדבר שהוא מופקר לכל- תורה ניתנה לו במתנה, שנא' "וממדבר מתנה". |

Tandis que le campement du peuple juif dans le désert fait allusion à la nécessité de cultiver l’humilité, la préparation à *Matan Torah* demande à ce que chaque personne s’efforce d’améliorer sa personnalité dans tous les domaines. Bien que parfaire ses traits de caractère soit un objectif louable en soi, il constitue également un élément essentiel à la préparation pour recevoir la Torah.

**2. Rav ‘Haïm Vital, *Chaarei HaKédoucha*, Partie 1, Porte 2 – L’accomplissement des commandements de la Torah nécessite l’acquisition de bons traits de caractère.**

|  |  |
| --- | --- |
| Les bonnes vertus ne font pas partie des 613 *mitsvot*, mais elles en constituent la préparation essentielle, menant à leur accomplissement ou [si elles n’ont pas été développées correctement, à] leur transgression… C’est la raison pour laquelle l’homme doit faire plus attention à s’éloigner des mauvais traits de caractère qu’à être prudent dans l’observance des commandements. En effet, lorsqu’il acquerra une personnalité plus raffinée, il pourra facilement accomplir toutes les *mitsvot*.  | אין המדות מכלל התרי"ג מצוות ואמנם הן הכנות עקריות אל תרי"ג המצוות בקיומם או בביטולם . . . ונמצא כי יותר צריך ליזהר ממידות רעות יותר מן קיום המצוות עשה ולא תעשה כי בהיותו בעל מדות טובות בנקל יקיים כל המצוות. |

Plus qu’une phase de progrès personnels, l’ensemble de la période de la *Séfira* nous fournit un programme soigneusement agencé à cet effet. Les sources kabbalistiques identifient chaque semaine du ‘*Omer* à un trait de caractère différent, et chaque jour de chaque semaine à un point particulier de celui-ci. Si une personne utilise chaque jour du ‘*Omer* pour s’améliorer dans le domaine spécifique au jour donné, elle aura certainement fait de grands progrès d’ici la fin du ‘*Omer* – à temps pour recevoir la Torah.

**3. Rabbi Guédalia Schorr, *Ohr Guédaliyahou*, Moadim, p. 150 – Nous progressons en travaillant chaque jour de la *Séfira* sur un trait de caractère spécifique.**

|  |  |
| --- | --- |
| Les jours de *Séfirat Ha‘Omer* constituent une période propice à la correction de nos traits de caractères. La première semaine vise à rectifier l’attribut de ‘*hessed* : rétablir l’ [attribut d’] amour et le rendre approprié : l’amour de D. et du prochain. La deuxième semaine correspond à l’attribut de force : corriger l’attribut de crainte [de D.]. Et ainsi de suite au fil des semaines. | ימי הספירה הוא זמן לתיקון המדות, שבוע ראשונה לתקן מדת החסד, לתקן האהבה שיהי' כראוי, אהבה להשי"ת ואהבת חבירים, שבוע שני' מדת גבורה, לתקן מדת היראה, וכן כל השבועות. |

**D. Créer une identité juive**

Même si nous sommes parvenus à la perfection en tant qu’individu, il existe une autre étape dans la préparation à *Matan Torah* – l’instauration de l’unité dans le peuple juif. Le meilleur moyen de créer l’unité au sein d’un groupe est de faire que les membres de ce groupe agissent avec bonté les uns envers les autres.

**1. Rav ‘Haïm Chmoulévits, *Si‘hot Moussar*, p. 152 – Le troisième aspect de la préparation, fondé sur le Ohr Ha‘Haïm: Créer l’unité en agissant avec bonté envers notre prochain.**

|  |  |
| --- | --- |
| La troisième composante de la préparation à *Chavou‘ot* est « Le peuple d’Israël y campa en face de la montagne ». Cela représente l’union d’un cœur pur et sincère… Parallèlement à cela, la Torah écrit « *Vayi‘han Israël* » (Israël campa), au singulier, afin de montrer que la nation juive était alors unie comme un seul homme [avec un seul cœur] et qu’à ce titre elle méritait de recevoir la Torah. Car chaque personne aida son prochain à trouver un bon campement et s’enquit de ses besoins matériels. Ce fut le troisième aspect de leur préparation au don de la Torah. | והכנה שלישית לקבלת התורה, "ויחן שם ישראל נגד ההר", וכ' האוה"ח וז"ל "וענין ג', יעוד חכמים בהתחברות בלב שלם ותמים... וכנגד זה אמר "ויחן ישראל" לשון יחיד, שנעשו כולן יחד כאיש אחד[בלב אחד], והן עתה ראויים הם לקבלת התורה".כי כל אחד עסק בהכנת מקום טוב לחבירו, זה היה כל עסקם בחניה ובצרכיה, והיא היתה הכנתם לקבלת התורה. |

Quel rapport existe-t-il entre l’unité et la Torah ? Les voies de la Torah sont agréables et la nation juive n’est digne de la recevoir que si elle se défait du conflit et de la division, qui vont à l’encontre du caractère plaisant de la Torah.

**2. *Midrach Tan‘houma Yachan*, Yitro 9 – Nous sommes aptes à recevoir la Torah – dont les voies sont paisibles et agréables – si nous incarnons ces qualités.**

|  |  |
| --- | --- |
| « Ses voies [de la Torah] sont des voies plaisantes. » D. voulut donner la Torah aux Juifs dès qu’ils sortirent d’Egypte. Mais ils se querellaient les uns les autres en disant : « Nommons un nouveau dirigeant et retournons en Égypte »… Lorsqu’ils arrivèrent à Réfidim, ils devinrent tous égaux et s’unirent… D. dit : « La Torah n’est que paix. A qui devrais-Je la donner ? A une nation qui chérit la paix ». C’est le sens de la fin du verset : « Et tous ses sentiers aboutissent à la paix » (*Michlei*/Proverbes 3 : 17). | דרכיה דרכי נועם וגו'. ביקש הקב"ה ליתן תורה לישראל בשעה שיצאו ממצרים, והיו חולקין זה על זה והיו אומרים בכל שעה נתנה ראש ונשובה מצרימה... כשבאו לרפידים הושוו כולם ונעשו אגודה אחת... אמר הקב"ה התורה כולה שלום, ולמי אתננה לאומה שאוהבת שלום, הוי כל נתיבותיה שלום (משלי ג:י"ז). |

|  |
| --- |
| **Points clés de la Partie II:*** Pour recevoir la Torah à *Chavou‘ot*, nous devons nous préparer à l’avance. La nature de cette préparation est déduite des préparatifs entrepris par nos ancêtres avant qu’ils ne reçoivent la Torah sur le mont Sinaï.
* La première forme de préparation consiste à renforcer notre étude de la Torah, en étudiant davantage et en travaillant à posséder les quarante-huit qualités par lesquels la Torah est acquise.
* La deuxième forme de préparation consiste à améliorer notre personnalité. Nous devons apprendre l’humilité du fait que la Torah a été donnée dans un désert.
* La troisième forme de préparation consiste à promouvoir l’unité au sein du peuple juif. En agissant avec bonté envers les autres, nous nous préparons à recevoir la Torah, dont les voies sont plaisantes.
 |

**Partie III. *Méguilat Ruth***

L’une des coutumes de *Chavou‘ot* est de lire *Méguilat Ruth*, l’une des cinq *méguilot,* parmi les vingt-quatre volumes du *Tanakh* (la Bible). Elle raconte l’histoire de Ruth, une princesse Non-juive du pays de Moav. Ruth épousa un Juif ayant trouvé refuge à Moav afin d’échapper à la famine qui sévissait en terre d’Israël. Lorsque son mari décéda, en même temps que son beau-frère et son beau-père, sa belle-mère Naomi, pauvre et endeuillée, décida de retourner en Israël. Ruth abandonna alors sa culture et sa terre natale pour se convertir au judaïsme et accompagner Naomi en Israël. Là-bas, Ruth et Naomi étaient sans-le-sou. Ruth récoltait des graines du champ d’un parent aisé du nom de Boaz, comme le faisait d’autres indigents qui étaient entretenus par sa charité. Finalement, Boaz épousa Ruth, et ils devinrent les ancêtres de la dynastie de David, l’ultime monarchie du peuple juif.

**A. Pourquoi lit-on la *Méguilat Ruth* à *Chavou‘ot* ?**

**1. *Choul‘han Aroukh*, Ora‘h ‘Haïm 490 – Il est de coutume de lire *Méguilat Ruth* à *Chavou‘ot*.**

|  |  |
| --- | --- |
| Nous avons l’habitude de lire le Livre de Ruth à *Chavou‘ot*.  | ונוהגין לומר רות בשבועות. |

L’histoire de Ruth nous révèle des leçons qui s’avèrent être fondamentalement reliées à*Chavou‘ot*.

**2. Rabbi Yisroel Miller, *A Gift for Yom Tov*, pp. 123-124 – L’histoire de Ruth nous sert de modèle, nous qui venons accepter la Torah à nouveau à *Chavou‘ot*.**

|  |
| --- |
| Pour se faire une idée de ce qui se passa au Sinaï à l’échelle nationale, nous étudions le ‘*Houmach*. Mais pour découvrir comment chacun d’entre nous peut prendre sur lui d’accepter la Torah ce *Chavou‘ot*, nous devons approfondir l’histoire d’un converti sincère, de quelqu’un qui accepta la Torah de son propre chef. Le Sinaï fut la conversion au judaïsme de tout le peuple ; notre *mitsva* aujourd’hui est de faire l’effort de se convertir de nouveau, au plan individuel. Pour ce faire, le *Tanakh* consacre tout un volume à l’histoire d’une personne qui l’entreprit, peut-être la plus grande de toutes les converties : la *Méguilat Ruth*. |

**3. Rabbi Yéhochoua Pffefer – Le judaïsme requiert un dévouement certain, une qualité que nous apprenons de Ruth.**

|  |
| --- |
| La conversion de Ruth à la religion juive constituait un grand acte d’abnégation. Au lieu de retourner au luxe matériel et à son statut royal de Moabite, elle s’accrocha à sa belle-mère juive, déterminée à trouver sa place « sous les ailes de la *Chékhina* (présence divine). » C’est l’une des raisons pour laquelle le livre de Ruth est lu à *Chavou‘ot*, afin de montrer que le judaïsme exige un dévouement sincère. |

**B. Ruth est** **l’exemple même d’une personne qui a adhéré au judaïsme**

Le livre de Ruth est assez étrange, tout un volume du *Tanakh* consacré à l’histoire d’un individu s’étant converti au judaïsme. Mais la vérité est telle. Ruth s’est distinguée comme exemple, pour toutes les générations, du type de converti accepté par la Torah et du statut accordé aux convertis sincères, qui quittent leur vie précédente avec beaucoup d’abnégation afin d’embrasser la Torah et ses commandements.

Au point de vue halakhique, le livre de Ruth est une source importante de lois concernant les convertis potentiels. Nous sommes tenus par la *halakha* de tester leur sincérité en tentant de les dissuader. Nous apprenons de la *Méguila Ruth* jusqu’où nous devons aller dans notre tentative de dissuasion, et à quel point ils doivent être inébranlables dans leur décision afin d’être acceptés.

**1. *Rachi, Ruth* 1 : 16 – Nous apprenons de Ruth les lois de la conversion.**

|  |  |
| --- | --- |
| [Ruth dit à Naomi] : « N'insiste pas auprès de moi, pour que je te quitte et m'éloigne de toi ; car partout où tu iras, j'irai. » D’ici nos Sages ont dit que l’on doit faire savoir certains des châtiments [pour avoir transgressé les lois de la Torah] à celui qui vient se convertir. De sorte qu’il puisse changer d’avis s’il le souhaite. Des paroles de Ruth, tu apprends ce que Naomi lui a dit. | אל תפגע בי. אל תפצרי בי. כי אל אשר תלכי אלך. מכאן אמרו רבותינו ז"ל (יבמות מז:) גר שבא להתגייר מודיעים לו מקצת עונשים שאם בא לחזור בו יחזור. שמתוך דברים של רות אתה למד מה שאמרה לה נעמי. |

**2. *Targoum, Ruth* 1 : 16-17 – Ruth accepte la loi juive (partie intégrante de la procédure de conversion).**

|  |  |
| --- | --- |
| Ruth dit : « Ne me supplie pas davantage de te quitter car je souhaite me convertir au judaïsme ». Naomi lui dit : « Nous sommes tenus d’observer le Chabbat et les jours de fêtes, pendant lesquels nous ne pouvons voyager plus de deux milles *amot* en dehors de la ville. » Ruth répondit : « Où tu iras, j’irai. » Naomi dit : « Il nous est défendu de loger avec les autres nations. » Ruth répondit : « Où tu demeureras, je veux demeurer ».Naomi dit : « Nous sommes tenus de garder six cent treize *mitsvot*. » Ruth répondit : « Ce que ton peuple garde, je garderai également ; c’est comme s’il avait toujours été mon peuple. » Naomi dit : « Il nous est défendu de servir les idoles. » Ruth répondit : « Ton D. est mon D. » Naomi dit : « Nous avons quatre châtiments capitaux. » Ruth répondit : « Là où tu mourras, je veux mourir… et cesse de me parler ; que l'Eternel m'en fasse autant, et plus, si jamais je me sépare de toi autrement que par la mort ! » | ואמרת רות לא תקניטי בי למשבקיך למיתב מן בתרך ארום תאיבא אנא לאתגיירא אמרת נעמי אתפקדנא למטר שביא ויומי טבא בגין דלא להלכה בר מתרין אלפין אמין אמרת רות לכל מן די את אזילא איזל אמרת נעמי אתפקדנא דלא למבת כחדא עם עממיא אמרת רוב לכל אתר די תביתי אבית. אמרת נעמי אתפקדנא למנטר שית מאה ותלת עסר פקודיא אמרת רות מה דנטרין עמיך איהא נטרא אנא כאילו הוו עמי מן קדמת דנא אמרת נעמי אתפקדנא דלא למפלח פולחנא נוכראה אמרת רות אלהך הוא אלהי אמרת נעמי אית לנא ארבע דיני מותר לחייביא ... אמרת רות לכל מה דתמותי אמות ... ולא תוסיפי עוד למללא כדנן יעביד ה' לי וכדנן יוסיף עלי ארום מותא יהא מפריש ביני ובינך. |

Bien que nous devrions tenter de dissuader les convertis potentiels, celui qui se convertit au judaïsme, mû par une motivation sincère, se voit accorder le plus grand honneur.

**3. *Midrach Michlei* (Proverbes) 31 – La femme vaillante**

|  |  |
| --- | --- |
| « Bien des femmes se sont montrées vaillantes, tu leur es supérieure à toutes » (*Michlei* 31 : 29). Cela fait référence à Ruth qui entra sous les ailes de la *Chékhina*. | רבות בנות עשו חיל ואת עלית על כולנה. זו רות המואביה, שנכנסה תחת כנפי השכינה.  |

**C. Légitimer le lignage du Roi David**

La confirmation de l’origine de David est un autre thème de *Méguilat Ruth*. David étant un descendant de Ruth, qui était une Moabite convertie, une controverse concernant sa lignée vit le jour. Afin de prouver le bien-fondé de sa position de roi d’Israël, les Sages de l’époque durent attirer l’attention du public sur une tradition peu connue, à savoir que la Torah n’interdit qu’aux hommes moabites convertis de se marier au sein du peuple juif. Par contre, les femmes moabites converties, comme Ruth, ont tout à fait le droit d’épouser des hommes juifs. Etant le géniteur de la famille royale du peuple juif, de laquelle le Messie viendra finalement, il est essentiel d’établir que l’origine du roi David n’est pas entachée. Le livre de Ruth atteste du fait que sa conversion et son mariage avec Boaz étaient incontestables et tout à fait acceptables selon la loi de la Torah.

**1. *Dévarim* (Deutéronome) 23 : 4 – Un Ammonite et un Moabite ne peuvent épouser une femme juive, même s’ils se convertissent.**

|  |  |
| --- | --- |
| Un Ammonite, ni un Moabite, ne seront admis dans l'assemblée d’Israël. | לֹא-יָבֹא עַמּוֹנִי וּמוֹאָבִי, בִּקְהַל יְהוָה: גַּם דּוֹר עֲשִׂירִי, לֹא-יָבֹא לָהֶם בִּקְהַל יְהוָה עַד-עוֹלָם. |

**2. Talmud Bavli, *Yévamot 77a-b* – Le Roi David était le descendant d’une femme Moabite convertie (Ruth) qui eut le droit d’épouser un homme juif.**

|  |  |
| --- | --- |
| Alors Doèg, le Edomi, lui dit [à Chaoul HaMélekh] : « Avant que tu ne demandes s’il [David] est digne d’être roi ou pas, assure-toi qu’il a le droit de faire partie de la congrégation d’Israël ou pas ! » « Pourquoi ? » « Car il est descendant de Ruth la Moabite » »… Doèg souleva toutes ces objections et ils restèrent silencieux. Il voulait proclamer contre lui [David]…Mais [Amassa] ceignit son épée tel un Yichmaéli et s’exclama : « Quiconque n’obéira pas à la *halakha* suivante se verra poignardé par l’épée, je tiens cette tradition du *Beth Din* (cour de justice) de Samuel le Ramati : Un Amonite et non **une** Amonite, un Moavi et non **une** Moabite ! »… Samuel et son *Beth Din* étaient encore en vie. | א"ל דואג האדומי עד שאתה משאיל עליו אם הגון הוא למלכות אם לאו שאל עליו אם ראוי לבא בקהל אם לאו מ"ט דקאתי מרות המואביה ... אקשי להו דואג כל הני קושייתא אישתיקו בעי לאכרוזי עליה מיד... חגר חרבו כישמעאל ואמר כל מי שאינו שומע הלכה זו ידקר בחרב כך מקובלני מבית דינו של שמואל הרמתי עמוני ולא עמונית מואבי ולא מואבית.... שאני הכא דהא שמואל ובית דינו קיים.  |

Quel lien tout cela a-t-il avec *Chavou‘ot* ? Selon la tradition, *Chavou‘ot* est à la fois l’anniversaire de la naissance et de la mort du roi David. C’est donc le jour propice pour se rappeler chaque année que notre monarchie a un lignage pur.

**3. *Cha‘aré Téchouva*, Ora‘h ‘Haïm 494 : 2 – Le roi David est né et décédé à *Chavou‘ot*. Il convient donc de lire ce jour-là un texte se rapportant à ses origines.**

|  |  |
| --- | --- |
| La coutume est de lire le livre de Ruth à *Chavou‘ot*. Mon grand-père écrivit dans *Bekhor Chor* (p.121) que la raison en est que le roi David décéda le jour de *‘Atsérèt* (*Chavou‘ot*), et D. complète les années des justes [de sorte qu’ils décèdent le jour de l’anniversaire de leur naissance, et vivent ainsi leur nombre complet d’années]. Evidemment, le roi David est né ce jour-là. Le livre de Ruth a été écrit pour légitimer l’origine de David. | נוהגים לומר רות בשבועות ואא"ז בבכ"ש דף קכ"א הטעם שלפי שדוד המלך ע"ה מת בעצרת והקב"ה ממלא שנותיהם כו' ובודאי בעצרת נולד ומגילת רות נכתב לייחס דוד. |

A travers les générations, d’autres Non-juifs, dont un grand nombre vivaient dans l’aisance et le luxe, suivirent l’exemple de Ruth, abandonnant leur famille, leur éducation et leur train de vie aisée, pour embrasser le judaïsme et la Torah. Leur abnégation est un brillant exemple de ce que signifie se consacrer au judaïsme et à ses idéaux.

*Comme Rabbi Natan Gamedze aime le raconter, son chemin vers ‘la découverte du soi’ – sa transformation de prince à rabbin – était parsemé de rencontres fortuites et d’expériences mystiques, toutes orchestrées pour le mener à sa vie actuelle de Juif pratiquant. Linguiste, titulaire d’une licence (mention bien) de l’université d’Oxford, Rabbi Gamedze est le petit-fils de l’ancien roi de Swaziland et descendant de la dynastie royale Gamedze, qui a gouverné le Swaziland (à la frontière de l’Afrique du Sud) pendant des générations.*

*Sa première rencontre avec le judaïsme eut lieu à la faculté, alors qu’il suivait un cours de littérature italienne. Rabbi Gamedze, qui parle couramment douze langues, remarqua un condisciple qui griffonnait dans une écriture qui lui était inconnue. Il en fut intrigué. Après le cours, l’étudiant lui dit que c’était de l’hébreu. « D’ordinaire, je mets du temps à me décider, » admet-il. « Mais juste après avoir parlé à cet étudiant, je me suis précipité à la section ‘Langues’ et je me suis inscrit à un cours d’hébreu pour débutants. » Six mois plus tard, l’expert en langues avait acquis un hébreu de base, et prenait des cours avec une personne dont l’hébreu était la langue maternelle. « Lors du premier cours, j’écoutais une cassette de la lecture de la Torah de Lekh Lékha, et les mots résonnaient, » dit Rabbi Gamedze. « Je sentais que le texte me parlait. L’hébreu semblait parler à mon âme, et j’ai commencé à lire de plus en plus de textes jusqu’au Michné Torah du Rambam, qui trouva un énorme écho en moi. Je l’adore. J’avais un volume du Rambam sur moi partout où j’allais et je discutais ses enseignements avec mes amis juifs sur le campus, qui n’étaient pas versés dans leur propre tradition. Curieusement, mon enthousiasme pour leur religion les fit se tourner vers le judaïsme et ils commencèrent eux-mêmes à étudier. Il fut très étrange que la personne qui finit par les rapprocher du judaïsme ne fut elle-même pas juive. »*

*Un jour, au printemps 1988, Rabbi Gamedze eut l’une de ces rencontres mystiques, comme il les appelle. « J’étais assis au restaurant du campus, sirotant un café, lorsqu’un étranger entra et commença à me parler en hébreu », dit-il. Rabbi Gamedze n’avait jamais rencontré l’homme auparavant, mais cet homme – un professeur israélien qui était de passage – semblait tout savoir à son sujet. « Seriez-vous intéressé à poursuivre un doctorat de langues à l’université hébraïque de Jérusalem… totalement subventionné par une bourse d’études ? » demanda le professeur.*

*« Lorsque j’ai quitté l’Afrique du Sud, j’eus le pressentiment que c’était pour de bon, que je ne partais pas juste pour quelques années, mais que je m’engageai dans quelque chose de beaucoup plus grand, » dit Rabbi Gamedze. « Je sentais que l’apparition du professeur ce jour-là n’était pas qu’une coïncidence – c’était un signe de D.. J’ai toujours cru que D. me guide, et que je dois être sensible aux signes qu’Il envoie. Ma devise était : ‘Prends les signes, même si tu ne sais pas où ils te mèneront.’ Dans ce cas précis, ils me conduirent à Jérusalem.*

*« Pendant deux ans j’ai suivi des cours d’hébreu biblique, d’hébreu moderne et d’araméen, mais je sentais qu’il manquait quelque chose. Je ne pouvais mettre le doigt dessus, mais une certaine dimension que j’avais trouvée dans le Rambam me faisait défaut. J’étais dans un dilemme… j’essayais de comprendre ce que l’hébreu voulait me dire… et je ne savais pas comment avancer. C’est alors que je reçus un coup de téléphone de mes amis juifs que j’avais laissés en Afrique du Sud. » Rabbi Gamedze se rappela que lorsqu’il fit découvrir le Michné Torah à ses amis, il éveilla leur intérêt pour le judaïsme, mais il ne savait pas à quel point. Ils étaient aussi venus en Israël et étudiaient dans une yéchiva (Ohr Saméa‘h). « Rejoins-nous » le poussèrent-ils.*

*Après l’université hébraïque, Rabbi Gamedze s’engagea à plein temps à Ohr Saméa‘h, où il resta finalement cinq ans. En 1995, Rabbi Gamedze quitta Ohr Saméa‘h pour étudier à la yéchiva de Brisk, l’une des yéchivot les plus prestigieuses de Jérusalem. Il finit ses études en 2000, reçut son ordination rabbinique, se maria par la suite et travaille maintenant dans l’enseignement.* (From *Jewish Action Magazine,* Summer 2006)

|  |
| --- |
| **Points clés de la Partie III :*** A *Chavou‘ot*, nous lisons *Méguilat Ruth*, l’histoire d’une princesse Non-juive qui se convertit au judaïsme et devint l’ancêtre de la dynastie de David.
* Ruth se distingue en tant que modèle de dévouement à la Torah et d’abnégation pour l’accomplissement de ses commandements. C’est une leçon adaptée à *Chavou‘ot*, où nous devons aussi accepter la Torah avec un grand dévouement.
* La *Méguilat Ruth* est la source de nombreuses lois importantes concernant la conversion au judaïsme.
* La *Méguilat Ruth* constitue aussi une source importante qui reflète la validité de la lignée du roi David.
 |

**Partie IV. Les coutumes de *Chavou‘ot***

Nos jours de fête sont généralement marqués par des *mitsvot* spécifiques. Ainsi *Roch Hachana* a le *chofar*, *Soukkot*, la *soukka* et les quatres espèces, et *Pessa‘h*, la *matsa* et le *Seder*. Tandis que la fête de *Chavou‘ot* n’est marquée par aucune observance de ce genre, elle se distingue par un certain nombre de coutumes – qui, bien qu’elles ne soient peut être pas aussi connues, sont tout de même importantes.

**A. Etudier la nuit de *Chavou‘ot***

L’une des coutumes de *Chavou‘ot* est de faire « nuit blanche » le premier soir de fête. De par le monde, les Juifs se rassemblent dans leurs synagogues et passent toute la nuit plongés dans l’étude de la Torah – jusqu’à l’aube, où ils font la prière. Pourquoi garde-t-on cette tradition ?

**1. *Chir HaChirim (Le Cantique des cantiques) Rabba* 1 : 12 : 2 – Le jour de *Matan Torah*, lorsque D. arriva au mont Sinaï pour leur donner la Torah, les Hébreux dormaient.**

|  |  |
| --- | --- |
| D. arriva en premier [au mont Sinaï], comme le verset dit : « Le troisième jour au matin ». Il est aussi écrit : « Le troisième matin, D. descendit sous les yeux du peuple ». Les Hébreux avaient dormi toute la nuit, car le sommeil de ‘*Atsérèt* est doux et la nuit est courte. Rabbi Youden dit que même les puces ne les ont pas piqués. D. vint et les trouva endormis. Il commença à les réveiller avec fanfare, comme le verset dit : « Le troisième jour, au matin, il y avait des voix et du tonnerre ». Moché réveilla le peuple et les fit sortir devant le Roi des rois, le Saint béni soit-Il. | הקב"ה הקדים דכתיב (שם) ויהי ביום השלישי בהיות הבקר וכתיב (שם) כי ביום השלישי ירד ה' לעיני כל העם ישנו להם ישראל כל אותו הלילה לפי ששינה של עצרת עריבה והלילה קצרה אמר ר' יודן אפילו פורטענא לא עקץ בם. בא הקדוש ברוך הוא ומצאן ישנים התחיל מעמיד עליהם בקלאנין הה"ד ויהי ביום השלישי בהיות הבקר ויהי קולות וברקים והיה משה מעורר לישראל ומוציאן לאפנתי של מלך מלכי המלכים הקב"ה. |

**2. *Maguen Avraham*, Ora‘h ‘Haïm 494 – Nous restons réveillés toute la nuit de *Chavou‘ot* à étudier, afin de corriger l’erreur de la génération qui reçut la Torah.**

|  |  |
| --- | --- |
| Le Zohar dit que les personnes vertueuses de l’époque restaient réveillées toute la nuit de *Chavou‘ot* et étudiaient la Torah. De nos jours, la plupart des personnes qui étudient gardent cette coutume. Il est possible que la raison en soit que les Hébreux dormirent toute la nuit et D. dut les réveiller lorsqu’Il voulut leur donner la Torah, comme il est rapporté dans le *Midrach*, et nous devons donc rectifier cela. | איתא בזוהר שחסידים הראשונים היו נעורים כל הלילה ועוסקים בתור' וכבר נהגו רוב הלומדים לעשות כן ואפשר לתת טעם ע"פ פשוטו לפי שישראל היו ישנים כל הלילה והוצרך הקב"ה להעיר אותם כדאיתא במדרש לכן אנו צריכים לתקן זה. |

### Cependant, outre le fait de corriger l’erreur de nos ancêtres, veiller toute la nuit manifeste notre engagement affectif à la Torah.

### 3. Rabbi Yitzchak Berkovits, Le Collel Jerusalem – Manifester notre dévouement pour l’étude de la Torah.

|  |
| --- |
| Il existe une raison spéciale à la coutume de rester réveillé toute la nuit à étudier la Torah, à *Chavou‘ot*. Même si quelqu’un objecte que l’on pourrait étudier plus d’heures en gardant un programme normal pendant la journée de *Chavou‘ot*, l’objectif est tout autre. Nous montrons notre extraordinaire dévouement, sans compromis, pour l’étude de la Torah le jour où la Torah a été donnée au peuple d’Israël. |

### L’importance de cette coutume est mise en lumière par les sources qui indiquent qu’elle confère une certaine protection mystique à ceux qui l’observent.

### 4. *Michna Broura* 494 : 1 – Veiller toute la nuit de *Chavou‘ot* offre une protection de tout mal pendant l’année.

|  |  |
| --- | --- |
| Dans le *Choul‘han Aroukh Ha’Ari* il est dit : « Sache que quiconque ne dort pas du tout la nuit de *Chavou‘ot,* mais veille et étudie la Torah, a la garantie qu’il concrétisera son potentiel durant l’année à venir et qu’aucun mal ne lui adviendra ». | ואיתא בשו"ע האר"י ז"ל דע שכל מי שבלילה לא ישן כלל ועיקר והיה עוסק בתורה מובטח לו שישלים שנתו ולא יארע לו שום נזק.  |

### B. Consommer des laitages

A l’occasion de la plupart des fêtes, il est préférable de ne servir que de la viande. A *Chavou‘ot*, cependant, il est de coutume de servir aussi des mets lactés. L’une des explications à cette consommation de laitages et de viande est que cela fait allusion à l’offrande des deux pains que la Torah prescrit à *Chavou‘ot.*

### 1. *Choul‘han Aroukh*, Ora‘h ‘Haim 494 – Un rappel de l’offrande des deux pains.

|  |  |
| --- | --- |
| La coutume est de consommer des laitages le premier jour de *Chavou‘ot*. [Pour quelle raison ?] Il me semble que cela s’apparente aux deux mets cuits que nous mangeons à *Pessa‘h,* en souvenir des offrandes du *Pessa‘h* et du *‘Haguiga*. Ainsi, à *Chavou‘ot,* nous consommons des produits laitiers puis de la viande, [ce qui nous demande d’] avoir deux pains sur la table, cette dernière représentant l’Autel. Nous avons ainsi un rappel des deux miches de pain qui étaient offertes à *Chavou‘ot*, le jour des *bikourim*. | נוהגין בכל מקום לאכל מאכלי חלב ביום ראשון של שבועות. ונראה לי הטעם, שהוא כמו השני תבשילין שלוקחים בליל פסח, זכר לפסח וזכר לחגיגה, כן אוכלים מאכל חלב ואחר כך מאכל בשר, וצריכין להביא עמהם ב' לחם על השלחן שהוא במקום המזבח, ויש בזה זכרון לב' הלחם שהיו מקריבין ביום הבכורים. |

### 2. *Michna* *Broura* 494 : 14 – L’allusion à l’offrande des deux pains réside dans le fait que la consommation de laitages puis de viande nous oblige à utiliser deux miches de pain différentes pour le repas.

|  |  |
| --- | --- |
| « De même que les deux mets cuits… ainsi nous consommons… » En d’autres termes, de même qu’à *Pessa‘h* nous avons un rappel du sacrifice de l’agneau pascal, ainsi à *Chavou‘ot* nous devons rappeler les deux pains qui étaient apportés au Temple. Et c’est la raison pour laquelle nous mangeons des laitages et ensuite de la viande, chacun nécessitant un pain pour l’accompagner, car il est interdit de se servir de la même miche de pain pour le lait et la viande, et nous nous rappelons ainsi de l’offrande des deux pains. | כמו השני תבשילין וכו' כן אוכלים וכו' - ר"ל כשם שבפסח עושין זכר לקרבן כן אנו צריכין לעשות בשבועות זכר לשתי הלחם שהיו מביאין וע"כ אוכלים מאכלי חלב ואח"כ מאכל בשר וצריכין להביא עמהם שתי לחמים דאסור לאכול בשר וחלב מלחם אחד ויש בזה זכרון לשתי הלחם. |

En outre, nos ancêtres consommèrent des laitages la première nuit de *Chavou‘ot*, après avoir reçu la Torah, car ils venaient juste de prendre conscience des lois concernant la préparation de la viande et n’avaient pas le temps de préparer de la viande cachère.

**3. *Ibid.* 494:12 – Un rappel de la façon dont le peuple d’Israël observa la *cacherout* après *Matan Torah*.**

|  |  |
| --- | --- |
| Les Hébreux se tinrent sur le mont Sinaï et reçurent la Torah [bien qu’ils n’aient reçu que les Dix commandements, ceux-ci contenaient toutes les autres parties de la Torah, comme l’explique Rav Saadia Gaon]. Ils retournèrent ensuite dans leurs demeures, mais ne purent consommer immédiatement des mets à base de viande car ils nécessitaient une préparation : la *Ché‘hita* avec un couteau qui est aiguisé et vérifié ; le nerf sciatique est retiré, ainsi que les graisses interdites et le sang ; la tremper et la saler ; et la cuire dans des nouvelles casseroles, car toutes casseroles existantes avaient été utilisées dans les vingt-quatre heures pour de la nourriture non-cachère, et il leur était donc interdit de les utiliser. Les Juifs décidèrent donc de manger des laitages. C’est en souvenir de cela que nous en consommons. | כי בעת שעמדו על הר סיני וקבלו התורה [כי בעשרת הדברות נתגלה להם עי"ז כל חלקי התורה כמו שכתב רב סעדיה גאון שבעשרת הדברות כלולה כל התורה] וירדו מן ההר לביתם לא מצאו מה לאכול תיכף כ"א מאכלי חלב כי לבשר צריך הכנה רבה לשחוט בסכין בדוק כאשר צוה ה' ולנקר חוטי החלב והדם ולהדיח ולמלוח ולבשל בכלים חדשים כי הכלים שהיו להם מקודם שבישלו בהם באותו מעל"ע נאסרו להם ע"כ בחרו להם לפי שעה מאכלי חלב ואנו עושין זכר לזה. |

### 4. *Ibid.* 494 : 13 – La Torah est comparée au miel et au lait.

|  |  |
| --- | --- |
| Certaines personnes ont aussi l’habitude de consommer du miel et du lait, car la Torah y est comparée, comme le verset dit : « Du miel et du lait coulent sous ta langue » (*Chir Hachirim* 4 : 11). | גם נוהגין בקצת מקומות לאכול דבש וחלב מפני התורה שנמשלה לדבש וחלב כמש"כ דבש וחלב תחת לשונך וגו'. |

La consommation de produits laitiers est aussi symbolique :

**5. Rabbi Shimon Finkelman, ‘Les produits laitiers à *Chavou‘ot’* , dans** **« *Chavou‘ot* », publié par les éditions** [**ArtScroll**](http://www.artscroll.com)  **– De même que le lait maternel satisfait tous les besoins nutritionnels de l’enfant, ainsi la Torah couvre tous les besoins spirituels du peuple juif.**

|  |
| --- |
| L’homme ne peut vivre que de pain, ni survivre d’eau uniquement. Cependant, l’un des miracles de l’enfantement est que le lait maternel fournit au jeune enfant toute la nourriture dont il a besoin. En ce sens, la Torah est comme le lait, car elle couvre les besoins nutritifs dont l’âme de l’homme a besoin pour sa vitalité spirituelle et sa croissance. Ainsi, les laitages à *Chavou‘ot* font allusion à la Torah elle-même (*Imré Noam*). |

**C. Décorer la synagogue de fleurs et de plantes**

A *Chavou‘ot*, une autre coutume festive consiste à orner la synagogue de plantes et de fleurs.

**1. *Choul‘han Aroukh*, Ora‘h ‘Haïm 494 – La coutume de décorer avec des plantes et des fleurs est inspirée par la joie du don de la Torah.**

|  |  |
| --- | --- |
| A *Chavou‘ot*, nous avons coutume de décorer les synagogues et les maisons avec des plantes et des fleurs, en souvenir de la joie du don de la Torah. | ונוהגין לשטח עשבים בשבעות בבית הכנסת והבתים, זכר לשמחת מתן תורה. |

**2. *Michna Broura* 494 : 10 – Les décorations font allusion au fait que la végétation poussa miraculeusement sur le mont Sinaï lors du don de la Torah.**

|  |  |
| --- | --- |
| « En souvenir de la joie du don de la Torah ». Car il y avait des plantes autour du mont Sinaï, comme le verset dit : « Le gros et le menu bétail ne doivent pas paître… »  | זכר לשמחת מתן תורה - שהיו שם עשבים סביב הר סיני כדכתיב הצאן והבקר אל ירעו וגו'. |

En dehors de l’allusion au don de la Torah, les plantes et les fleurs font aussi allusion à un autre aspect de *Chavou‘ot* – jour auquel le monde est jugé sur la productivité de ses arbres fruitiers.

**3. *Maguen Avraham*, Ora‘h ‘Haïm 494 : 5 – Les décorations sont là pour nous rappeler que c’est à *Chavou‘ot* que nous sommes jugés sur les arbres fruitiers.**

|  |  |
| --- | --- |
| La coutume est de mettre des arbres dans les synagogues et les maisons. Il me semble que c’est parce qu’à *‘Atsérèt* nous sommes jugés sur les arbres fruitiers et nous devons prier en leur faveur. | נוהגין להעמיד אילנות בבה"כ ובבתים ונ"ל הטעם שיזכירו שבעצרת נידונין על פירות האילן ויתפללו עליהם. |

|  |
| --- |
| **Points clés de la Partie IV:*** Il est de coutume de passer toute la nuit de *Chavou‘ot* à étudier la Torah. Nous corrigeons ainsi l’erreur de nos ancêtres, qui ne se levèrent pas tôt pour recevoir la Torah lors du *Chavou‘ot* originel. Nous manifestons également notre propre dévouement pour l’étude de la Torah.
* Il est de coutume de consommer des laitages à *Chavou‘ot*. Il existe plusieurs raisons à cela, parmi elles : pour faire allusion à l’offrande des deux pains apportée à *Chavou‘ot* ; en souvenir des laitages que nos ancêtres mangèrent après avoir reçu la Torah ; et parce que les produits laitiers sont symbole de nourriture complète, de même que la Torah couvre tous nos besoins spirituels.
* Il est aussi de coutume de décorer la synagogue de fleurs à *Chavou‘ot*. Cela reflète notre joie en cette fête du don de la Torah, et rappelle le fait que des plantes et des fleurs poussèrent sur le mont Sinaï lorsque la Torah a été donnée. En outre, c’est aussi une allusion au fait que *Chavou‘ot* est le jour où le monde est jugé sur les arbres fruitiers.
 |

|  |
| --- |
| **Résumé du cours :****Pourquoi les Dix commandements ont-ils été donnés au mont Sinaï ?*** Les Dix commandements ne sont en aucune manière plus saints ou plus importants que les autres *mitsvot*. D. nous a donné les Dix commandements sur le mont Sinaï, car ils comprennent des valeurs juives fondamentales et nous préparent ainsi à recevoir le reste de la Torah. Les cinq premiers commandements créent et inculquent le savoir que nos vies sont sous la domination absolue de D.. Et les cinq suivants nous dictent comment nos relations au prochain sont régies par cette conscience. De plus, les Dix commandements englobent les 613 commandements de la Torah.

**Pourquoi la préparation à *Chavou‘ot* est-elle essentielle au vécu de la fête et comment l’accomplir ?** * La Torah est à la fois extrêmement vaste et précieuse, et elle ne peut être correctement acquise sans préparation préalable. Les jours du *‘Omer* furent donnés à nos ancêtres afin qu’ils se préparent à recevoir la Torah, et nous pouvons apprendre d’eux la façon d’aborder *Chavou‘ot*. Il y a trois domaines principaux de préparation : intensifier l’étude de la Torah, améliorer ses traits de caractère et promouvoir l’unité au sein du peuple juif en multipliant les actes de générosité envers les autres.

**Qu’y avait-il de remarquable à propos de Ruth pour que nous lisions *Méguilat Ruth* à *Chavou‘ot* ?*** Lorsque nous acceptons la Torah et ses commandements, nous pouvons apprendre de l’exemple de Ruth, une princesse Non-juive qui abandonna sa vie de privilèges et de luxe pour se convertir au judaïsme. Le dévouement et l’abnégation hors du commun de Ruth firent finalement d’elle une figure essentielle de l’histoire juive : l’arrière grand-mère du roi David.

**Pourquoi restons-nous réveillés pour étudier la Torah la nuit de *Chavou‘ot*, et pourquoi consommons-nous des laitages et ornons-nous la synagogue de fleurs ?** * Nous consacrons toute la nuit de *Chavou‘ot* à l’étude de la Torah afin de corriger l’erreur de nos ancêtres, qui dormirent jusqu’à tard le jour du don de la Torah, ainsi que d’exprimer notre propre dévouement pour l’étude de la Torah. Nous consommons des laitages en souvenir de l’offrande des deux pains apportée au Temple, ainsi que pour rappeler que nos ancêtres mangèrent des mets lactés après avoir reçu la Torah. Nous décorons les synagogues de fleurs pour exprimer notre joie de recevoir la Torah, pour rappeler le fait que des fleurs ont éclos sur le mont Sinaï lorsque D. nous donna la Torah, et que le monde est jugé sur la productivité de ses arbres fruitiers à *Chavou‘ot*.
 |

**Ce cours a été rédigé par Rabbi David Sedley et édité par l’équipe du programme Morasha**